Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_169-DE

DEPARTEMENT D'ILLE-ET-VILAINE
ARRONDISSEMENT DE FOUGERES - VITRE

COUESNON MARCHES DE BRETAGNE
Parc d'Activités Coglais St Eustache
ST ETIENNE EN COGLES - 35460 MAEN ROCH
☎ 02.99.97.71.80

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

Nombre de délégués :
En exercice : 43
Votants : 42
Présents : 36
Absents représentés : 6

Date de la convocation : 11 juin 2026
Date d'affichage : 11 juin 2026

L'an deux mille vingt-six, le dix-huit juin, à dix-huit heures trente, les membres du Conseil de Couesnon Marches de Bretagne, légalement convoqués, se sont réunis à l'Hôtel de Ville – Salle Jeanne Françoise Hutin « 1 Place du Général de Gaulle » Saint Brice en Coglès 35460 MAEN ROCH, sous la présidence de Monsieur Pascal HERVE.

Etaient présents : Mesdames et Messieurs les membres titulaires (par ordre alphabétique) :
M. Dominique Battais, M. Loic Battais, Mme Blanc, Mme Boulière, M. Bourdin, Mme Cellier-Chenoir, Mme Clossais, M. De Gouvion Saint Cyr, M. Dubreil-Jardin, Mme Duchêne, Mme Elshout, M. Gaigne, Mme Garnier, M. Hameau, M. Hervé, M. Houdus, M. Janvier, M. Le Gonidec, Mme Lemercier, Mme Lemoine, Mme Lohier, M. Mallet, Mme Meignan, Mme Montembault, M. Nguyen-Quan, M. Oger, Mme Joëlle Prioul, M. Dominique Prioul, M. Rapinel, M. Regnault, M. Retore, M. Sourdin, Mme Tazartez, M. Vallée, M. Vaslet. Mme Veillard

Était absente excusée et représentée : Mme Bondiguel représentée par M. Hervé, M. Droniou représenté par Mme Garnier, M. Dusautoy est représenté par M. Regnault, Mme Guignon représentée par M. Le Gonidec, Mme Machard représentée par M. Houdus, Mme Roussel représentée par M. Hameau,

Absent excusé : M. Hubert

Monsieur Olivier GAIGNE est désigné secrétaire de séance.

AFFAIRE INSCRITE A L'ORDRE DU JOUR

2026_169_020_5.3 : Correction délibération 2026_131 relative à la désignation des représentants de Couesnon Marches de Bretagne à l'Office de tourisme intercommunal

Monsieur le Président rappelle la délibération 2026_131 en date du 28 mai 2026 désignant les représentants de Couesnon Marches de Bretagne pour siéger à l'Office de tourisme intercommunal comme suit :

OFFICE DE TOURISME INTERCOMMUNAL		
Conseil d'administration	**6 titulaires**	Thomas JANVIER
		Pascal REGNAULT
		Marylène ROUSSEL
		Delphine LEMOINE
		Fabienne Guignon
		Marie Armelle BLANC
Bureau	**2 titulaires**	Laëtitia MEIGNAN
		Fernande LOHIER

Il s'avère que dans les 6 titulaires, il faut intégrer les deux titulaires désignés au Bureau de l'Office de tourisme.

Envoyé en préfecture le 30/06/2026
Reçu en préfecture le 30/06/2026
Publié le
ID : 035-200070688-20260618-2026_169-DE

Aussi, il est proposé de modifier la désignation et par conséquent d'enlever deux représentants au Conseil d'administration.

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le Président et après en avoir délibéré :

Le Conseil Communautaire, à l'unanimité, valide la désignation des représentants de Couesnon Marches de Bretagne à l'Office de tourisme ainsi :

Représentants au Conseil d'administration	**4 titulaires**	**Thomas JANVIER**
		Pascal REGNAULT
		Marylène ROUSSEL
		Delphine LEMOINE
Représentants au Bureau	**2 titulaires**	**Laëtitia MEIGNAN**
		Fernande LOHIER

LE SECRETAIRE DE SEANCE
OLIVIER GAIGNE

POUR EXTRAIT CONFORME
LE PRESIDENT
PASCAL HERVE